REÇU EN PREFECTURE
le 21/01/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20190121-2018_003-AR

Arrêté n°2018-003 du 21/01/2019

ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 15/01/2019 au 21/01/2019

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au CDG 70,

ARRETE

Article 1er : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 15/01/2019 au 21/01/2019 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
1	0	13

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le Président du CDG 70 certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif (30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Président du CDG 70 charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 21/01/2019
Le Président du CDG 70

Michel DÉSIRÉ

REÇU EN PREFECTURE
le 21/01/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20190121-2018_003-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : 70.cdgplus.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2018-003 du 21/01/2019

Période du 15/01/2019 au 21/01/2019

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
QUENOCHE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Secrétariat	6 H 00	2019 - 72
SIVU des Vosges Saônoises (ex : S.I.V.U. DES SIX VILLAGES)	ADJOINT ADMINISTRATIF		3 H 00	2019 - 73
CHAMPLITTE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICE TECHNIQUE	35 H 00	2019 - 74
CHAMPLITTE	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICE TECHNIQUE	35 H 00	2019 - 75
Communauté de Communes VAL DE GRAY	DGS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION DE 20000 À 40000 HAB.	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	35 H 00	2019 - 76
PORT SUR SAONE	ADJOINT ADMINISTRATIF	services techniques	35 H 00	2019 - 77
PORT SUR SAONE	ADJOINT ADMINISTRATIF	bibliothèque municipale	35 H 00	2019 - 78
EQUEVILLEY	ADJOINT TECHNIQUE		2 H 00	2019 - 79

REÇU EN PREFECTURE
le 21/01/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20190121-2018_003-AR

GRANDVELLE & LE PERRENOT	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	secrétariat	14 H 00	2019 - 80
SYNDICAT SCOLAIRE DE LA ROCHE MOREY	ADJOINT TECHNIQUE	Pole educatif - MOREY	7 H 50	2019 - 81
FAVERNEY	ADJOINT TECHNIQUE	technique	35 H 00	2019 - 82
FAVERNEY	ADJOINT TECHNIQUE	technique	35 H 00	2019 - 83
MARNAY	ADJOINT TECHNIQUE	technique	35 H 00	2019 - 84
SEMMADON	ADJOINT TECHNIQUE		20 H 00	2019 - 85